



ADEVA 76- Défense des victimes de l'amiante

Les ressources sont essentiellement la cotisation des adhérents ainsi que des dons. L'Association est composée de bénévoles touchés par une pathologie de l'amiante ou d'ayants droits.

LIEU D'INTERVENTION – SITE - TERRITOIRE

En Seine-Maritime, région Rouen, Dieppe, le Havre

PUBLIC CONCERNE

Toutes les personnes atteintes d'une pathologie liée à l'amiante

PRESTATIONS PROPOSEES (RESUME DE L'ACTIVITE)

- Regrouper les victimes de l'amiante en vue de les informer concernant leurs intérêts matériels et moraux
- Regrouper les personnes exposées aux risques " amiante " en vue de les informer concernant leurs intérêts,
- Agir pour la mise en œuvre d'une politique de prévention, de santé publique et de réparation des risques liés à l'amiante et aux fibres de substitution.

MODE D'ACCES (GRATUITE/PRESCRIPTION MEDICAL...)

Tous les malades de l'Amiante sont envoyés soit par leur médecin généraliste, soit par leur pneumologue et aussi le « bouche à oreille ».

Contacts :

ADEVA 76

Mr Gaston Morisse

119 Cours de la République

76600 – Le Havre

☎ 02 35 25 02 02 (permanences Fécamp, Montivilliers, Bolbec, le Havre, Dieppe)

☎ 02 35 72 88 83 (permanences Sotteville-lès-Rouen, St Etienne du Rouvray, Gd Couronne, Tourville la Rivière)

Mail : adeva-76orange.fr

Adresse internet : <http://adeva.76.free.fr/>